

Mon interco' *infos*

Le journal d'informations de la Communauté de Communes
Enclave des Papes Pays de Grignan

CHAMARET / CHANTEMERLE-LÈS-GRIGNAN / COLONZELLE / GRIGNAN / GRILLON / MONTBRISON-SUR-LEZ /
MONTJOYER / MONTSÉGUR-SUR-LAUZON / LE PÈGUE / RÉAUVILLE / RICHERENCHES / ROUSSAS / ROUSSET-LES-
VIGNES / SAINT-PANTALÉON-LES-VIGNES / SALLES-SOUS-BOIS / TAULIGNAN / VALAURIE / VALRÉAS / VISAN

N°5 / Été 2026

www.cceppg.fr suivez-nous sur  

Conseil communautaire d'installation du 8 avril 2026

ENSEMBLE POUR LE TERRITOIRE, INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'interco à votre service

p. 2

Décryptage

p. 4-5

- Un exécutif engagé au service du territoire

La vie de l'interco

p. 6

- Votre installation, notre environnement : comprendre l'assainissement non collectif

Finances

p. 7

- Tri, compostage, réduction des déchets : un territoire récompensé
- Budget 2026 : stabilité fiscale et finances solides
- Un signal fort en faveur des commerces et entreprises de proximité

L'interco en images

p. 8

- Contact' Emploi



Communauté de Communes

Enclave des Papes Pays de Grignan
CCEPPG

PAS DE PLACE SUR PARCOURSUP ?

Il reste des places pour votre avenir

 CAMPUS CONNECTÉ HAUTS DE PROVENCE

REPRENEZ LA MAIN SUR VOS ÉTUDES

PARCOURSUP NE VOUS A PAS CONVAINCU ?

Le Campus Connecté Hauts de Provence à Valréas offre une seconde chance aux bacheliers en quête d'une solution adaptée. Ici, chacun construit son parcours à son rythme, avec un accompagnement de proximité.

Étudier à distance sans être seul, rester près de chez soi tout en poursuivant ses ambitions : une nouvelle voie s'ouvre à vous.

ÉTUDIER AUTREMENT, PRÈS DE CHEZ SOI

Le Campus Connecté Hauts de Provence permet aux étudiants et étudiantes de suivre des formations à distance tout en restant sur leur territoire. Une solution concrète pour éviter les contraintes liées à l'éloignement, au logement ou au coût de la vie étudiante.

Encadrés par une coordinatrice et une tutrice, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé : méthodologie, organisation, motivation... tout est mis en œuvre pour favoriser leur réussite. Le campus propose également un espace de travail moderne ainsi que des activités (sport, sorties culturelles, moments conviviaux) pour une véritable vie étudiante.



JOURNÉE
PORTES
OUVERTES
SAMEDI 5
SEPTEMBRE
9H-13H

AU CAMPUS CONNECTÉ HAUTS DE PROVENCE TU POURRAS :

- Travailler en toute quiétude
- Partager des moments conviviaux
- Bénéficier d'un soutien quotidien



CHANGEZ DE PERSPECTIVE, PAS D'AMBITION : le Campus Connecté vous ouvre ses portes

 CAMPUS CONNECTÉ
HAUTS DE PROVENCE

UN ESPACE DE COWORKING EN PLEIN ESSOR



Le Campus développe une nouvelle offre avec un espace de coworking ouvert aux télétravailleurs, entrepreneurs et porteurs de projets.

Dans ce lieu partagé, étudiants et professionnels cohabitent au quotidien. Cette rencontre des univers crée une dynamique unique, propice aux échanges, à l'entraide et à l'innovation. Le Campus s'affirme ainsi comme un lieu hybride, à la fois espace d'étude et de travail.

CONTACT

☎ 07 61 85 43 53
✉ campus.connecte@cceppg.fr

édito



Jean-Louis MARTIN

- Elu local depuis 1989
- Maire de Taulignan depuis 2014
- 1^{er} Vice-Président délégué à l'Enfance (2008-2014) de la Communauté de Communes Pays de Grignan
- Vice-Président au Tourisme et à l'Attractivité de la CCEPPG (2025-avril 2026)
- Actuellement Administrateur à la MSA Ardèche Drôme Loire
- Président de la CCEPPG depuis le 8 avril 2026

Cette nouvelle édition de notre revue communautaire marque une étape importante pour notre territoire. À la suite des récentes élections, vous avez confié à une nouvelle équipe la responsabilité de poursuivre et de renforcer l'action de notre Communauté de Communes.

Je tiens, tout d'abord, à remercier sincèrement les élus communautaires pour la confiance qu'ils m'ont accordée en m'élisant à la présidence de notre intercommunalité. C'est un honneur et une responsabilité que j'aborde avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec une profonde détermination.

Je souhaite également saluer le travail accompli par celles et ceux qui ont œuvré avant nous au service de notre territoire. Leur engagement a permis de faire avancer de nombreux projets utiles à nos Communes et à nos habitants. C'est dans cette continuité que nous inscrirons notre action.

Notre Communauté de Communes possède de nombreux atouts : des Communes dynamiques, des acteurs engagés, une qualité de vie précieuse et une identité territoriale forte. Ma volonté est claire : fédérer toutes les Communes autour d'une ambition partagée, dans un esprit de dialogue, de respect et de coopération. Car c'est ensemble que nous pourrions relever les défis qui nous attendent et construire un avenir équilibré pour l'ensemble du territoire.

Être à l'écoute des réalités de chaque Commune, agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants, renforcer l'attractivité de notre territoire et porter des projets utiles, réalistes et ambitieux : telles seront les priorités de ce mandat.

Je suis convaincu que la force de notre intercommunalité réside dans sa capacité à rassembler, à créer du lien et à faire vivre une solidarité territoriale au bénéfice de tous. Cette volonté de fédération guidera chacune de nos actions dans les années à venir.

Avec l'ensemble des élus communautaires et des équipes mobilisées au quotidien, nous travaillerons avec sérieux et pragmatisme au service de notre territoire et de ses habitants.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Louis MARTIN
Président

CONTACTS / INFORMATIONS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN

📍 Espace Germain Aubert
17A Rue de Tourville
84600 VALREAS

🌐 www.cceppg.fr

☎ 04 90 35 01 52

✉ infos@cceppg.fr

📘 www.facebook.com/infosCCEPPG

📷 www.instagram.com/cceppg.2684



Scannez ce QR code
pour mieux nous
connaître.



Magazine de la CCEPPG - Été 2026
Directeur de la publication : Jean-Louis MARTIN
Rédacteurs : Services de la CCEPPG
Crédits photos : Services de la CCEPPG
Photo de couverture : CCEPPG - La Tribune
Création : Devisocom - Impression : Graphot
Dépôt légal à parution - 13500 exemplaires





ADMINISTRATION GÉNÉRALE

UN EXÉCUTIF ENGAGÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

Porté par des élus aux parcours complémentaires et à l'ancrage local fort, le Bureau de la Communauté de Communes, avec le Président, agit au quotidien pour accompagner les projets, renforcer les solidarités et préparer l'avenir du territoire. À travers leurs délégations respectives, les Vice-Présidentes et Vice-Présidents présentent ici leurs priorités et les premières actions engagées.



Didier LEGRAND

**Vice-Président Finances
Mutualisation**

Nouvellement élu Maire de Grignan, j'ai eu à cœur de rompre l'isolement de ma Commune à l'égard de l'intercommunalité en m'investissant au sein de l'exécutif de la CCEPPG. Ma candidature a donc été un moyen de prendre position en faveur de « l'Interco ». Les finances pour moi étaient une évidence, ayant été six ans adjoint aux finances d'une ville de 45 000 habitants et sept ans vice-président finances d'une Communauté d'Agglomération de 200 000 habitants. Nous avons commencé à travailler immédiatement avec la Commission, puisque nous devons préparer le budget qui a été soumis au vote du Conseil Communautaire le 27 avril dernier. Cette urgence passée, nous allons désormais pouvoir étudier plus sereinement les différents dossiers pour notamment accentuer les solidarités à l'échelle du territoire communautaire et donner les moyens à mes collègues Vice-Président(e)s de lancer des projets structurants pour le territoire. J'ai également réuni la Commission sous l'angle de la Mutualisation qui est aujourd'hui un outil incontournable pour nos Communes si nous souhaitons améliorer les conditions de mise en œuvre de nos actions de terrain. Et les sujets sont variés ! De la Mutualisation des cours de natation à l'acquisition de pièges à frelons, c'est bien tout le quotidien de nos concitoyens que nous accompagnons.



Patrick ADRIEN

**Vice-Président Développement
Economique**

Après une carrière dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, je me suis engagé en politique en 2001, d'abord à Grillon, puis à Valréas, dont je suis Maire depuis 2014. Aujourd'hui je suis Vice-Président du Développement Economique. Ce qui me motive, c'est de trouver des solutions de croissance économique pour notre territoire, accompagner les entreprises dans un contexte difficile et travailler étroitement avec les commerçants. Je souhaite aussi développer le tourisme et l'agriculture, afin de renforcer l'attractivité générale du territoire. En tant que Conseiller Régional, je participe aux Commissions économiques, ce qui me permet de porter et de faciliter des dossiers, et d'apporter une vision locale du développement économique à un niveau plus large. Concernant les projets à venir, nous nous concentrons sur les extensions des zones d'activités. Nous disposons déjà de nombreux m² à aménager, mais nous cherchons à identifier les niches exploitables dans les années à venir. Il s'agit là d'une démarche à long terme pour garantir l'avenir économique de l'ensemble de notre territoire. Cette thématique a été abordée dans notre première réunion, qui a été l'occasion de présenter les nombreux autres sujets par lesquels notre intercommunalité accompagnera la croissance économique de nos Communes.



Alex FROMENT

Vice-Président Développement Durable

Nouveau Maire de Valaurie, il était important pour moi de m'impliquer au sein de la CCEPPG, que je considère comme un outil majeur pour faire avancer notre territoire et y dessiner un avenir pour nos enfants. Ancien entrepreneur et bénévole actif, je suis depuis longtemps sensibilisé à l'importance de la gestion des déchets pour notre cadre de vie et à la nécessité d'une démarche de développement durable. Je suis également Vice-Président du Syndicat des Portes de Provence, syndicat de traitement des déchets, au sein duquel il est primordial d'être un acteur actif pour accompagner les évolutions majeures en cours mais aussi pour porter les besoins de notre territoire. Nous nous sommes mis immédiatement à la tâche avec la Commission Développement Durable qui aura à traiter des



Valérie COQ

**Vice-Présidente Aménagement
et Cohérence Territoriale**

Élue Maire de Richerenches en mars dernier après avoir été adjointe, j'ai toujours placé mon action dans une dynamique collective. Pour moi, l'engagement au sein de la Communauté de Communes est essentiel pour notre territoire. Je suis convaincue que nos Communes ont besoin de cette structure pour défendre leurs intérêts, tout comme l'intercommunalité a besoin de chacune d'entre nous pour avancer. Ensemble, nous pouvons porter des projets ambitieux et répondre aux besoins de tous. C'est avec enthousiasme que j'ai entamé mon travail en tant que Vice-Présidente de la Commission Aménagement. Transversale, elle aborde des enjeux majeurs, comme la transition écologique (avec des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'air ou réduire notre consommation d'énergie) ou encore les mobilités sur notre territoire. Le SCOT* sera également un dossier clé de ce mandat, car il définira les grandes orientations de développement pour les années à venir. Lors de la première réunion, nous avons présenté les nombreuses thématiques aux membres de la Commission. La prochaine, en juillet, marquera une étape importante : nous y présenterons les premiers travaux engagés pour établir un bilan des actions menées sur notre territoire.

(*) SCOT : schéma de cohérence territoriale



dossiers multiples et variés avec, en ligne directrice une gestion des déchets vertueuse : modalités de financement, organisation technique du service, modernisation des déchèteries, gestion des déchets verts. Face à la complexité des questions, les équipes de la CCEPPG sont d'un soutien sans faille, et je tenais à les en remercier. Une de mes priorités sera également de renforcer la communication auprès des citoyens, avec la volonté tant de réduire la production de déchets que de garantir leur valorisation. L'enjeu est clair : Tout mettre en œuvre pour maîtriser les coûts.



Mylène POURRAZ

Vice-Présidente Tourisme et Attractivité

Actuellement dans mon troisième mandat en tant qu'élue à Grillon, où j'exerce les fonctions d'adjointe, je peux, grâce à cet engagement, contribuer activement au développement local et à la valorisation de notre magnifique territoire. Le tourisme pour moi était une évidence : Pilier essentiel de notre développement local qui soutient notre économie et dynamise notre territoire, je souhaite inscrire mon action autour de trois axes. Affirmer une identité touristique cohérente et lisible, accompagner les acteurs locaux et développer un tourisme durable et équilibré. Je suis convaincue que notre force réside dans notre capacité à travailler ensemble, ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence collective et le bon sens. C'est dans cet esprit que nous nous sommes déjà plusieurs fois réunis en Commission, dans un esprit de respect et d'équilibre entre les acteurs qui composent notre intercommunalité. Les échanges ont été particulièrement positifs, avec des membres de commission, que je remercie pour leur implication et leur volonté commune de construire et développer ensemble. Je voulais aussi saluer le travail de nos collaborateurs sans lesquels nous ne pourrions pas mener nos missions. De nombreux dossiers sont en cours, et j'ai déjà eu l'opportunité de rencontrer des acteurs locaux passionnés et engagés, avec lesquels les échanges se sont révélés particulièrement enrichissants et constructifs.



Marie-Catherine PEYRON

Vice-Présidente Enfance, Jeunesse et Solidarité

Ancienne gérante d'école française d'équitation, je suis très impliquée dans le bénévolat et la gestion d'établissements scolaires privés, ce qui explique peut-être mon attrait pour cette commission. J'entame mon deuxième mandat de Vice-Présidente avec la volonté forte de garantir une couverture équilibrée du territoire intercommunal en lieux d'accueil - crèches, accueils de loisirs ou encore LAEP - Lieu d'Accueil Enfants Parents. Les membres de la Commission et moi-même avons à cœur de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des familles, dans le respect des normes imposées par la CAF. Dans la continuité des actions passées, construction de la micro-crèche à Roussas, stabilisation logistique de l'accueil de loisirs « la Boîte à Malices », création du LAEP, l'année 2026 verra l'achèvement du Pôle Enfance Communautaire à Valréas, qui regroupe la crèche Lis Amouré, le Relais petite enfance et les temps d'accueil du LAEP, dans des locaux modernes et adaptés aux règles d'accueil en vigueur. Nos premiers travaux en commission ont fait ressortir le besoin d'un travail de fond, en lien avec la Convention Territoriale Globale, sur les outils à développer pour répondre aux difficultés rencontrées par les habitants du territoire dans le contexte national difficile actuel.





VOTRE INSTALLATION, NOTRE ENVIRONNEMENT : COMPRENDRE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Chaque installation d'assainissement non collectif joue un rôle direct dans la protection de notre environnement et de notre santé. Cette page vous informe sur vos obligations, les contrôles réalisés et les démarches à suivre pour être en conformité.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est là pour vous accompagner, avec une double mission :

- ✓ Assister et conseiller les administrés dans la mise en place de leurs installations d'assainissement non collectif,
- ✓ Veiller à la préservation de la santé des populations et de la salubrité des captages d'eau potable.

Vous êtes propriétaire d'un bien, habitation ou local professionnel, non raccordable au réseau public d'assainissement ? Vous devez l'équiper d'un dispositif d'assainissement non collectif et en assurer l'entretien régulier pour ne pas entraîner de pollutions et engendrer des risques sanitaires. A noter que la vidange doit être assurée par un professionnel agréé, avec une périodicité adaptée à la hauteur de boue, qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile de la fosse.

Assurer l'entretien courant et régulier du dispositif pour garantir son bon fonctionnement, suppose aussi de respecter la périodicité des contrôles obligatoires de la fosse, fixée actuellement à 10 ans. Toutefois sur demande du Maire, une visite complémentaire peut être effectuée entre deux visites programmées.

(Prestation facturée 150€ par le trésor public).

La CCEPPG s'appuie sur l'expertise du Bureau d'Etudes PRELEVEO ARES CONTROLES pour assurer la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire de la CCEPPG.



Vous avez un projet de construction ou réhabilitation d'un dispositif ?

Votre dispositif doit être remplacé ?

Vous devez vous engager dans un parcours conception, réalisation et vérification de travaux.

Vous retrouverez de plus amples informations sur le service, les modalités de prise de rendez-vous, le règlement de service, les tarifs ainsi que les informations relatives au SPANC sur le site internet de la CCEPPG

Coordonnées du SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan
Espace Germain Aubert, 17 A Rue de Tourville, 84600 Valréas
04 90 35 01 52 - spanc@cceppg.fr

Site internet de la CCEPPG : www.cceppg.fr, onglet « Aménagement du Territoire », « Spanc ».



TRI, COMPOSTAGE, RÉDUCTION DES DÉCHETS : un territoire récompensé

Bonne nouvelle : Les élus de la Communauté de Communes viennent de voter une nouvelle baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le taux unifié de la TEOM, qui s'élevait à 11,70% en 2024, passe donc à 10,80% pour 2026. Cette baisse substantielle en deux ans permet une réduction des impôts locaux et équivaut à une économie d'environ 20 € par an et par ménage pour un logement de taille moyenne.

Ce taux est voté chaque année en fonction du coût du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et de l'évolution des bases de fiscalité : Ce sont bien la baisse du coût du service, la dynamique des bases fiscales (+0,8% par rapport à 2025) associées aux efforts d'optimisation budgétaire qui ont permis cette diminution !

En effet, en 5 ans, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées a baissé de 13%, ce qui représente en moyenne 7 kg de déchets de moins par habitant chaque année, alors que le tonnage total des déchets collectés (ordures ménagères, tri et déchèteries) a lui baissé de 5 %.

L'installation d'une cinquantaine de composteurs partagés a ainsi permis de détourner près de 43 tonnes de déchets des ordures ménagères résiduelles. (*)

L'amélioration du tri, le recyclage et la valorisation des déchets permettent des économies sur les coûts de traitement. Ainsi, faire le bon geste, c'est faire des économies dont tout le monde bénéficie.

(*) Sans oublier la vente de composteurs individuels au tarif promotionnel de 25 € par la CCEPPG



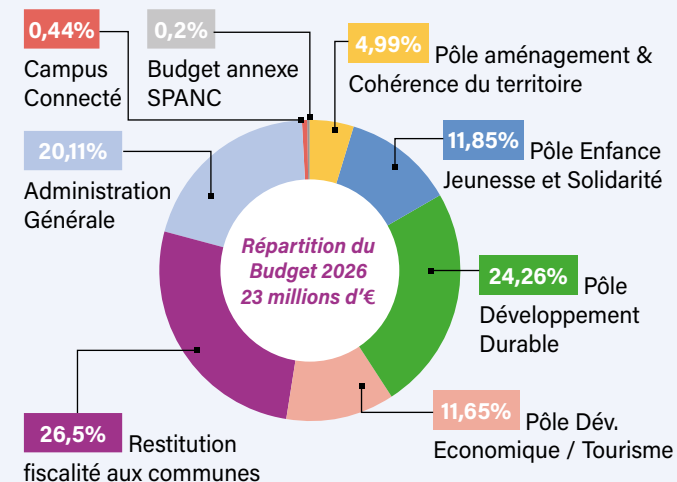
BUDGET 2026 : stabilité fiscale et finances solides

Le budget 2026 de la Communauté de Communes a été voté à l'unanimité par la nouvelle équipe.

Les taux additionnels de la Taxe d'Habitation, des Taxes Foncières Bâti et Non Bâti ainsi que la Cotisation Foncière des Entreprises **restent inchangés**.

Le budget consolidé de la Communauté de Communes s'élève à 17,5 millions d'euros en fonctionnement et à 5,5 millions d'euros en investissement.

La CCEPPG conserve une situation financière saine, avec tous les indicateurs au vert !



UN SIGNAL FORT EN FAVEUR DES COMMERCES ET ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Zoom sur...

La loi de finances pour 2026 marque un tournant pour les entreprises implantées dans les quartiers prioritaires. Elle acte la fin des zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU-TE) et met en place un nouveau régime d'exonération fiscale applicable aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ces exonérations d'impôt permettent d'encourager et de soutenir les acteurs économiques dans leur démarche d'investissement dans un QPV.

Sur notre territoire, cela concerne uniquement les quartiers « Centre ancien », « les Tours », « La Gaillarde », « Mistral », « Sévigné » à Valréas.

Notre intercommunalité avait la possibilité, jusqu'au 19 juin 2026, de s'opposer à ces exonérations d'impôts.

Elle n'a pas souhaité le faire pour encourager le maintien et la redynamisation de l'activité des quartiers urbains et répondre ainsi aux besoins des habitants de ces quartiers en matière d'accès aux services de proximité.

Nouveau régime d'exonération fiscale en QPV (2026-2030)

Année suivant la création	Exonération d'impôt
1 ^{re} à 5 ^e année	100 %
6 ^e année	60 %
7 ^e année	40 %
8 ^e année	20 %

Entreprises éligibles :



l'interco en images



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTACT EMPLOI



Chaque année, dès les premiers beaux jours, mais surtout à l'horizon de la période estivale, le Club des Entrepreneurs de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan (C2EG) organise Contact'Emploi, une demi-journée de recrutement sous forme de Job-dating avec les recruteurs du club proposant des offres et les candidats à l'emploi du territoire.

L'occasion pour ces derniers, munis d'un CV, de rencontrer en direct les employeurs, sans sélection préalable, pour mettre en avant leurs compétences lors d'un entretien court d'une quinzaine de minutes maximum.

Pour sa session 2026, 17 entrepreneurs avaient répondu présent et proposaient 71 offres pour plus de 80 postes.

76 candidats se sont présentés le jour J et, à ce jour, nous comptabilisons déjà 7 contrats à durée déterminée et 1 contrat à durée indéterminée, en sachant que d'autres recrutements sont en cours ou en attente.

Le matin de l'événement, 6 entrepreneurs ont donné de leur temps pour recevoir 16 candidats, repérés par les structures d'insertion, lors d'entretiens fictifs destinés à les préparer à ceux bien réels de l'après-midi.

Il est à noter que la manifestation reçoit le soutien des Services de l'Etat et de la CCEPPG au travers de la Politique de la Ville.

contact@c2eg.fr

